



# CONTRAT DE LOCATION DE MATÉRIEL

## MAGNÉTHÉRAPIE CMP 120

### Entre les soussignés :

MUSICTHÉRAPIE représenté par Gwénhaël LOTODÉ,  
exerçant 4 Rue du Port – 56680 GAVRES – SIRET N° 341 835 692 00037,  
[musictherapie@orange.fr](mailto:musictherapie@orange.fr) – Mob : 06 08 17 30 56

### ET / Ci-après Le locataire

Mr ou Mme : .....

Demeurant : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

### DESIGNATION DU MATERIEL LOUÉ

- Un diffuseur de Champs Magnétiques Pulsés CMP 120 avec câble de connexion
- Un patch INTENSIF avec câble de connexion
- Quatre sangles de maintien patch INTENSIF
- Un matelas DOS avec câble de connexion
- Un sac de transport + Une notice d'utilisation + Un aimant de contrôle

Le matériel est remis au preneur dans son sac de transport, au sein duquel se trouve une notice d'instructions comprenant notamment les précautions d'utilisation et les contre-indications.

Un état de fonctionnement et d'usure de l'appareil loué a été effectué avant enlèvement par le locataire et sera effectué lors de la restitution du matériel au prestataire.

## **DUREE DE LA LOCATION/RETOUR**

La durée de la location est de 10 JOURS. La durée de la location part du jour où le matériel est réceptionné. Elle prend fin le jour où la totalité du matériel loué est restitué au prestataire.

La location est renouvelable, sans maximum de durée, et sous réserve d'un accord du prestataire avant terme du contrat, par mail avec accusé de réception adressée au prestataire.

La demande de renouvellement ne sera acceptée que si la durée souhaitée est précisée et le règlement effectué par virement.

La durée de location souscrite est ferme et ne peut être interrompue par le preneur. En cas d'interruption de la location du fait du prestataire, un mail suivi si nécessaire d'un courrier en recommandé avec accusé de réception sera renvoyé au preneur, et la location remboursée au prorata de la durée restant à courir.

Les retours sont à effectuer dans le sac de transport d'origine, le premier jour ouvré suivant la date de fin de location à l'adresse du prestataire.

MUSICTHÉRAPIE – 4 RUE DU PORT – 56680 GAVRES

A défaut de retour dans le délai prévu, il sera facturé au client la valeur à neuf de l'appareil.

## **TARIF ET PAIEMENT**

Le règlement total de la location est dû à la signature du contrat soit par virement bancaire :

**IBAN : FR76 1600 6430 1100 8308 1071 417**

Soit par chèque bancaire à l'ordre de MUSICTHÉRAPIE.

## **CAUTION**

Le locataire de l'appareil devra verser au prestataire à titre de dépôt de garantie lors de la signature du contrat, une somme de 1.000€ par chèque bancaire. Cette caution sera restituée au preneur dès retour de l'appareil loué, dans son sac de transport d'origine, avec toutes les pièces et notices afférentes, et après vérification du bon fonctionnement et de l'état de ce dernier.

## **APPAREIL ENDOMMAGE OU ACCESSOIRE MANQUANT**

Si le matériel restitué nécessite une réparation, cette dernière sera à la charge exclusive du preneur, et sur son autorisation, les frais seront déduits de la caution remboursée.

En cas d'accessoires manquants lors du retour, les manquants seront facturés au preneur dans les 15 jours suivants restitution, et le paiement conditionnera le remboursement de la caution.

## **RESPONSABILITE - ASSURANCES**

Le prestataire déclare transférer au client locataire la garde juridique et matérielle du matériel loué pendant la durée du contrat et sous réserve d'une clause éventuelle concernant le transport par un tiers.

**Domages causés au tiers (responsabilité civile) :** pour les matériels, le client locataire déclare être couvert par une assurance « responsabilité civile entreprise ou responsabilité civile vie privée », pour les dommages causés aux tiers par le matériel pris en location.

**Domages causés au matériel loué [bris, incendie, vol ...] :** le client locataire reste son propre assureur sous réserve de l'acceptation du prestataire. En cas de destruction ou disparition du bien, il est précisé que le préjudice payé par le client locataire au prestataire sera égal à la valeur de remplacement à neuf du bien.

En cas de sinistre partiel, le client locataire supportera l'intégralité des frais de remise en état du matériel loué et ne pourra prétendre à aucune diminution de loyer du fait de la non-utilisation du matériel et ce, jusqu'au paiement complet des frais de remise en état.

## **INFORMATIONS ET LIBERTÉS**

Les informations nominatives qui sont demandées au client lors de la location sont indispensables. Ces informations sont conservées par le prestataire afin de fournir au client un service de qualité adapté.

Elles peuvent être communiquées à des tiers en relations commerciales avec le prestataire, liés par un engagement de confidentialité.

Conformément aux articles 26 et 27 de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès à ces informations auprès des services du prestataire. Il dispose également de la faculté de s'opposer à ce que des informations nominatives le concernant fassent l'objet d'un traitement informatique, conformément aux dispositions de cette même loi.

Les clients peuvent exercer directement ce droit en envoyant un mail à :  
musictherapie@orange.fr

## **JURIDICTION COMPÉTENTE. DROIT APPLICABLE**

Les parties s'efforceront en cas de litige, à la résolution amiable de celui-ci. Tous différends persistants relatifs à l'interprétation et à l'exécution des présentes et des conditions de location seront de la compétence du Tribunal du lieu du siège du prestataire. Le droit applicable est le droit français.

## LOCATION

Date de départ .....Heure.....

Date de retour .....Heure.....

## CAUTION

Chèque N° .....

Sur la banque .....

Ou virement bancaire : IBAN : **FR76 1600 6430 1100 8308 1071 417**

Dans l'impossibilité d'établir un chèque ou un virement de caution à l'enlèvement du matériel, le locataire s'engage sur l'honneur à régler le montant de la caution selon les clauses de ce contrat.

Fait à ..... Le .....

**Le prestataire (Signature)**

**Le locataire (Signature)**  
Précédé : « **Lu et approuvé** »